

Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC) 2007-2013

2005/0050(COD) - 04/05/2006

La commission a adopté le rapport de Jorgo CHATZIMARKAKIS (ADLE, DE) modifiant – en première lecture de la procédure de codécision – la proposition de décision établissant un programme-cadre pour la compétitivité l'innovation et l'innovation la compétitivité (P I C I). Les amendements font partie d'un ensemble de compromis convenu par le rapporteur et le Conseil afin de garantir que le programme puisse être adopté en première lecture et entrer en vigueur le 1er janvier 2007, comme prévu. Les principaux amendements sont les suivants:

- l'article 1 ~~stipule~~ dispose qu'une attention particulière doit être portée aux besoins des PME et que le programme «contribuera à combler le fossé entre la recherche et l'innovation et favorisera toutes les formes d'innovation»;
- un nouvel article est introduit pour clarifier le type ~~d'action de mesure~~ à prendre pour soutenir l'«éco-innovation». Il est également mentionné que le rapport annuel du programme spécifique «Innovation et esprit d'entreprise» identifie clairement les activités d'éco-innovation;
- dans le cadre de l'accord convenu avec le Conseil, le budget du programme pour la période 2007-2013 passera de ~~4 4~~ 212,6 millions d'euros proposés à l'origine par la Commission à 3 196 millions d'euros. Soixante pour cent du budget seront consacrés au programme «Innovation et esprit d'entreprise», dont «environ un cinquième» sera consacré à la promotion de l'éco-innovation;
- un nouvel article prévoit que la Commission publie «un manuel d'utilisation ~~lisible~~ agréable à lire et convivial établissant un cadre clair, simple et transparent de principes généraux pour la participation des bénéficiaires au programme-cadre». Ceci devrait faciliter la participation des PME au programme;
- la Commission doit être conseillée par un comité stratégique consultatif sur la compétitivité et l'innovation composé de représentants de l'industrie et des associations d'entreprises, y compris celles représentant les PME, et d'autres experts;
- plusieurs amendements cherchent à améliorer les aspects de contrôle et d'évaluation du programme-cadre.